

a-t-il pénétré dans ces régions ? Pour donner une réponse satisfaisante, il faudrait la demander aux traditions et aux archives locales, ou interroger les monuments épargnés par le vandalisme hérétique ; mais ces sortes de recherches devraient se faire sur les lieux mêmes ; elles exigeraient des voyages qui nous sont impossibles. Le résultat de nos investigations nous reporte à la fin du règne de Charlemagne. A cette date, on ne pourrait plus contester la diffusion dans l'empire d'Occident du culte de sainte Anne, diffusion dont l'invention du corps de cette auguste Mère fut en partie la cause et le signal. Suivant la tradition, le religieux Empereur fut témoin de cette précieuse découverte ; il vit de ses yeux le miracle qui la signala, et il emporta des fragments notables de ce trésor. Il fit don de ces reliques à diverses églises, il en laissa en divers monastères comme un témoignage de pieuse affection. L'Ile-Barbe, près Lyon, et les provinces rhénanes furent les mieux partagées dans cette pieuse distribution ; les miracles qui s'y opèrent en grand nombre eurent bientôt popularisé un culte dont ce grand prince s'était fait le zélé propagateur.

On trouve, il est vrai, des traces bien antérieures de cette dévotion. Dachery et Mabillon, dans les Actes des saints de leur ordre, mentionnent un monastère et un petit hôpital sous le vocable de Sainte-Anne, bâtis à Floriac par les libéralités d'un vertueux gentilhomme du nom de Fréric. Cet établissement passa plus tard en la possession de Pépin-le-Bref avant son avènement au trône de France. Mais quoique ce fait suppose cette dévotion déjà établie et pratiquée, il est cependant plus probable qu'elle ne fut alors que le privilège encore à peu près exclusif de quelques âmes choisies ou de quelques ferventes communautés. Il serait également impossible d'indiquer les époques pré-